

## Conseil de quartier Secrétan

*Animé par Colombe Brossel*

### **1- PROPRETE : Présentation des dispositifs Parisiens et du plan de l'arrondissement**

*Par Mao PENINOÛ, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à la propreté et l'assainissement, Sophie MINDAY Adjointe au Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement chargée de la propreté, de la valorisation des déchets*

- La question des déchets est devenue fondamentale dans la vie de notre société : tous les jours nous devons évacuer les déchets que nous produisons. Le suremballage menace notre cadre de vie, c'était d'ailleurs l'un des sujets de la COP 21 . En 2015 80% de nos déchets sont brûlés, 4% sont enterrés et 16 % sont recyclés, il y a un gâchis important. Une partie des déchets brûlés est utile pour le chauffage urbain mais le verre, les déchets alimentaires, le plastique, le bois et les métaux ne produisent pas d'énergie.
- La stratégie de la ville de Paris pour les années à venir est d'inverser la proportion actuelle en recyclant 80% des déchets et en produisant de la chaleur avec le reste. Cette stratégie nécessite une double rupture. Premièrement nous passerons de trois flux de déchets à quatre en ajoutant des bacs dédiés à la collecte des déchets alimentaires (biodéchets, emballage souillés). Ce nouveau système est en cours d'expérimentation dans les 2<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. Actuellement nous collectons séparément le verre dont le cycle est infini, une partie du papier, du carton et des plastiques, et le reste des déchets non recyclés.
- A partir de 2018, l'ensemble des emballages alimentaires pourra être collecté. Ce système est complexe, c'est pour cette raison que nous distribuons des guides du tri. La seconde rupture consiste à sortir une partie du tri sur l'espace public avec l'installation de containers dans des espaces de tri « TriLib » (papier/plastiques/textiles/verre/ampoules/piles/électroménager). Le dispositif est en phase de test dans l'arrondissement. Il s'accompagne du développement de déchetteries et/ou Ressourceries notamment à la Porte de Pantin.
- Dans le 19ème arrondissement un grand état des lieux sur la dotation en bacs de tri des immeubles est en cours. Les Eco points mobiles issus du Budget Participatif 2014 permettent de déposer les déchets électroniques et une collecte solidaire a été mise en place avec l'association Emmaüs pour le matériel électronique comme les ordinateurs ou les téléphones. Pour les biodéchets, les associations ou les copropriétés peuvent se doter gratuitement de composteurs, fournis par la ville de Paris.
- Concernant la verbalisation, la Maire de Paris a annoncé la création d'une brigade de lutte contre les incivilités. Les différents agents verbalisateurs sont rassemblés dans un service commun pour les rendre polyvalents et permettre ainsi une présence de terrain renforcée sur toutes les incivilités et infractions. Avant la mise en place de ce dispositif en septembre, un travail d'information a été fait pour donner les moyens d'être propre : déploiement de 30 000 corbeilles de rues, incitation à s'équiper de cendrier pour les commerçants,

opérations de sensibilisation avec le CROUS, la SNCF, les lycées, buralistes et syndics de bars et restaurants etc.

- Présentation du Plan propreté du 19<sup>ème</sup> arrondissement (cf. Présentation en annexe). Le plan a été actualisé en 2016 après une démarche de concertation prolongée impliquant les habitants lors de marches exploratoires organisées avec les Conseils de quartier. Le groupe d'animation du conseil de quartier Secrétan avait ainsi été acteur de l'une de ces marches exploratoires. L'objectif de ces marches était d'identifier des points noirs de malpropreté pour réaliser ensuite des cartographies par catégories.

#### QUESTIONS :

- *Je trouve malheureux que les enfants soient obligés de fouiller les poubelles, les mesures de verbalisation sont probablement nécessaires mais le système ne pourrait-il pas être moins répressif ? Les cendriers sur les rebords des poubelles c'est bien, mais ils pourraient être plus visibles.*

La fouille de poubelles ou de containers à vêtements est un problème social avant d'être un problème de propreté.

Nous avons implanté 30 000 corbeilles de rue en communiquant auprès de la presse, avec une opération de verbalisation à blanc. Lorsqu'un mégot tombe dans l'eau, le filtre répand et pollue une centaine de litres, le traitement dans les usines est très complexe, et donc fort coûteux. Le mégot est un vrai problème de propreté et de pollution. Nous assumons donc la verbalisation élevée mais nous continuons à inciter au civisme avec des opérations de nettoyage participatives comme Paris fais toi belle. La Ville a par ailleurs demandé au gouvernement de permettre d'augmenter le montant de l'amende

- *Face à la Halle Secrétan, la petite placette est colonisée par les motos : pouvez-vous intervenir auprès de la salle de sport pour que les usagers se stationnent sur les emplacements dédiés ?*

Le signalement a été transmis au commissariat et aux services.

- *Pourquoi n'y a-t-il pas plus de sanisettes ?*

Le nombre de Sanisettes a augmenté et les horaires ont été étendus. Les sanisettes sont accessibles pour tous mais elles prennent de la place et ont besoins d'être raccordées aux réseaux d'eau. Enfin les modes de vie ont changé, on boit beaucoup plus dehors par exemple.

- *Le système de dépôt d'encombrants est complexe, et les horaires de collecte contraignants, c'est difficile de ne pas faire de dépôts sauvages s'il n'y a pas d'espaces dédiés.*

Vous avez bien défini la complexité de la collecte des encombrants, c'est pour cette raison que le service de collecte d'encombrants à domicile a été mis en place.

Les horaires de collecte sont stricts mais nous expérimentons de nouveaux dispositifs pour améliorer ce système, par exemple en équipant les bennes de GPS pour que les personnes reçoivent un message les avertissant de la proximité des bennes. De même pour la circulation, les automobilistes sauront où est la benne et pourront prendre un trajet plus fluide.

- *Pouvez-vous nous donner davantage de détails à propos de l'expérimentation de la collecte de déchets alimentaires ? Qu'en est-il des restaurants ?*

La Ville va expérimenter là où c'est le plus utile car il faut apprendre de cette expérience. L'objectif est de généraliser la collecte des biodéchets avant la fin de la mandature. La Ville est chargée de la collecte des particuliers et au dessus d'un certain volume c'est ouvert à la concurrence, notre service public est mis en concurrence avec le secteur privé. L'expérimentation de la collecte des biodéchets est mise en place sur les restaurants administratifs et scolaires. La Ville ne pourra proposer ce service aux entreprises que lorsque le dispositif aura été bien adapté pour les citoyens. En attendant, certaines entreprises commencent déjà cette démarche, notamment dans l'économie sociale et solidaire.

## **2- CULTURE : présentation de la Philharmonie et du 104**

*Par Eric Thébault, Adjoint au Maire chargé de la culture, le 104, la Philharmonie*

- L'implication culturelle est très importante dans le 19<sup>e</sup>, la Mairie et de l'Hôtel de ville se sont engagés en faveur d'une culture dense et diversifiée. L'arrondissement avait longtemps été oublié dans ce domaine mais il y a eu un rattrapage depuis 2001 avec un investissement fort dans les centres d'animation, les bibliothèques, mais aussi les grandes institutions dont le 104 et la Philharmonie. Ces établissements ont transformé l'image et les pratiques culturelles de et dans l'arrondissement. On vient aujourd'hui du monde entier dans le 19eme ! Dans le travail sur le territoire, il est très important que les quartiers populaires puissent avoir accès à ces propositions culturelles. Il est crucial pour la municipalité de lutter contre les frontières symboliques, pour que tout citoyen puisse rentrer dans les établissements culturels, c'est un enjeu permanent et collectif, il y a un véritable va et vient entre les institutions et le territoire. L'un des leviers pour cela est la politique tarifaire, mais aussi l'adaptation de la programmation culturelle envers les jeunes publics. En complément de ces institutions on trouve d'autres lieux intéressants : le bouffon théâtre, l'espace des arts sans frontières, l'atelier du plateau etc.
- Le 104 : situé à quatre stations de métro d'ici, est à l'ouest de l'arrondissement en limite des chemins de fer face au 18<sup>e</sup> au métro Riquet. Le bâtiment est inscrit au titre des monuments historiques. C'est un site ouvert, adapté aux différentes pratiques comme la danse par exemple, permettant une diversité de vie et d'œuvres d'art. Cet espace est un véritable lieu de rencontres.  
Le 104 est ouvert du mardi au dimanche, on y trouve des expositions en accès libre, des spectacles et performances, un bal une fois par mois etc.  
Offre spécifique tarifaire : sur 5 spectacles une place achetée donne droit à une place offerte.

- La Philharmonie : cette institution dédiée à la musique comprend des salles de concerts mais également de nouveaux espaces d'exposition. Il y a eu par exemple des expositions sur Paul Klee, Georges Brassens, David Bowie, ou Chagall. La programmation s'adresse à tous les âges avec notamment des ateliers pour les enfants. L'établissement jouit d'un rayonnement international tout en ayant la volonté de construire le lien avec les habitants. On y trouve différents publics qui viennent à la Villette pour le théâtre ou à des concerts au Zenith par exemple, c'est une plaque tournante de publics différents et de différents quartiers.

QUESTIONS :

- *À la philharmonie : des rapprochements sont ils prévus avec les écoles?*

Oui nous proposons des activités hors les murs, dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires pour que la culture et la musique soient accessibles à tous. Des enfants viennent du 19<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissement. A la demande des équipes éducatives, nous présentons dans l'établissement nos activités. Les parents d'élèves peuvent également être le relai pour travailler avec la philharmonie.

### **3 – BUDGET PARTICIPATIF :Point d'étape**

Par Mahor CHICHE, Adjoint au Maire chargé de la démocratie locale

- Pour l'exercice 2016, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, les quartiers populaires ont été privilégiés avec un abondement de 2,8 millions d'euros qui leur est réservé sur l'enveloppe globale de l'arrondissement qui s'élève à 6 millions d'euros.
- Pour mémoire, la Maire de Paris a décidé de flécher 30 millions d'euros dans les quartiers populaires de Paris dans le cadre du budget participatif.
- L'an dernier 3 millions d'euros ont permis à 47 projets d'être sélectionnés. Parmi eux par exemple, des ralentisseurs aux abords des écoles de l'avenue Simon Bolivar devraient voir le jour fin 2016 ou début 2017.
- Cette année ce sont 295 projets qui ont été proposés dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, c'est le record Parisien. L'analyse technique et l'estimation des propositions par les services s'achèvent en mai, la commission d'arrondissement de juin validera la liste des projets à soumettre au vote courant septembre.
- Le Groupe d'animation du Conseil de quartier Secrétan a déposé un projet cette année. Il s'agit de l'aménagement de la place située à l'angle des rues Lally Tollendal et Armand Carrel, afin de végétaliser ce lieu, de le rendre plus convivial et d'apaiser la circulation.

### **4- Renouveaulement du Groupe d'Animation**

Lors de la réunion publique, un tirage au sort a été effectué pour remplacer un membre du Groupe d'animation qui a déménagé. C'est Mathieu LEFEVRE qui a été tiré au sort. Félicitations et bienvenue dans le groupe d'animation !

## **ANNEXE**

**Le Plan propreté d'arrondissement :**  
**Diagnostic, objectifs, moyens**

Le Plan propreté s'appuie sur un **diagnostic** élaboré de manière **concertée**, consistant à identifier **zone par zone** le **niveau de renouvellement des souillures** et les « **points noirs** » de malpropreté.

Sur la base de ce diagnostic, le Plan définit :

→ Les **objectifs prioritaires de l'action municipale de nettoyage de l'espace public**

→ Les **moyens à mobiliser** pour les atteindre :

- **Techniques et fréquences de nettoyage**
- **Prévention, communication, sensibilisation**
- **Responsabilisation et verbalisation,**
- **Coordination** des services municipaux et des acteurs de l'arrondissement



# Plan Propreté 19<sup>e</sup> arrondissement 2016-2020



## Le processus de concertation: septembre 2014 - septembre 2015

### Selon quelles modalités ?

- **Marches exploratoires**
- **Réunions publiques des conseils de quartier**
- **Participation de l' Adjointe à la propreté aux instances locales de concertation**
- **Analyse des réclamations des habitants**

### Le Plan propreté d' arrondissement :

#### Diagnostic, objectifs, moyens

Le Plan propreté s' appuie sur un **diagnostic** élaboré de manière **concertée**, consistant à identifier **zone par zone le niveau de renouvellement des souillures** et les « **points noirs** » de malpropreté.

Sur la base de ce diagnostic, le Plan définit :

→ Les **objectifs prioritaires de l' action municipale de nettoyage de l' espace public**

→ Les **moyens à mobiliser** pour les atteindre :

- **Techniques et fréquences de nettoyage**
- **Prévention, communication, sensibilisation**
- **Responsabilisation et verbalisation,**
- **Coordination** des services municipaux et des acteurs de l' arrondissement

## Calendrier 2014 - 2015 de la concertation

Quartiers	Marches exploratoires	Réunions publiques
Bas Belleville	28 mars 2015	4 décembre 2014
Bassin de la Villette	X	2 avril 2015
Plateau	2 octobre 2015	
Danube	21 mars 2015	26 novembre 2014
Manin – Jaurès	5 septembre 2015	17 septembre 2015
Flandre Aubervilliers	25 septembre 2014	
Place des fêtes	20 juin 2015	
Pont de Flandre	31 mars 2015	
Porte des Lilas	6 juin 2015	5 novembre 2014
Secrétan	7 mars 2015	
Macdonald	27 juin 2015	

## Identification des « points noirs » de malpropreté

→ Les quatre cibles prioritaires de l' action municipale de nettoyage

**1) Les dépôts sauvages**

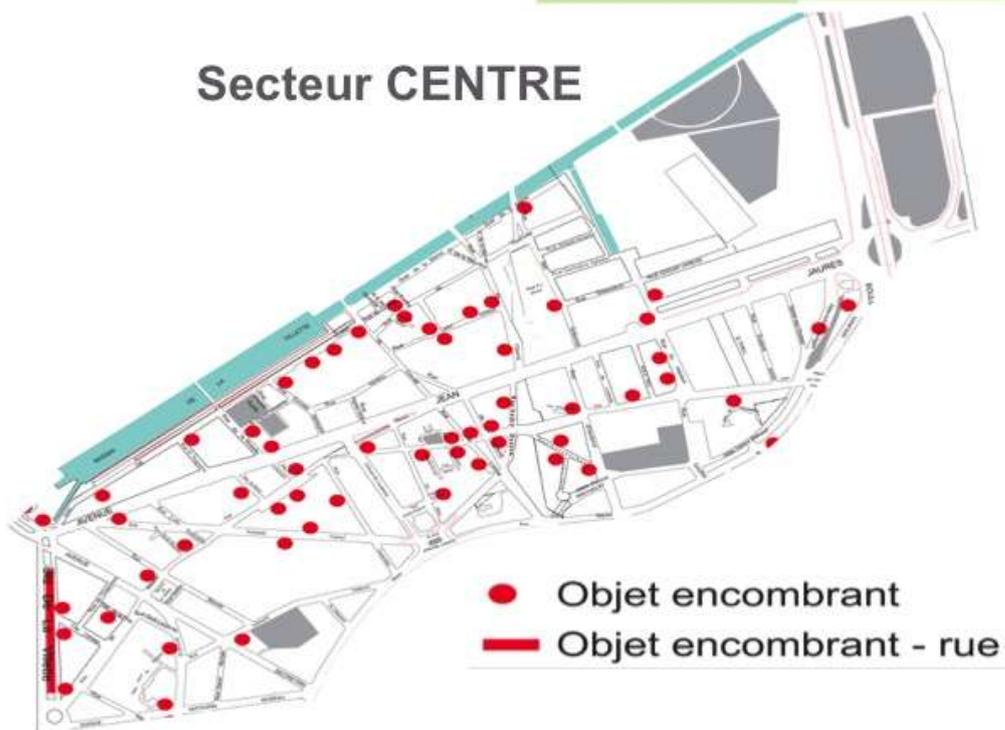
**2) Les déjections canines**

**3) Urines, fientes de pigeons, dépôts de graisse**

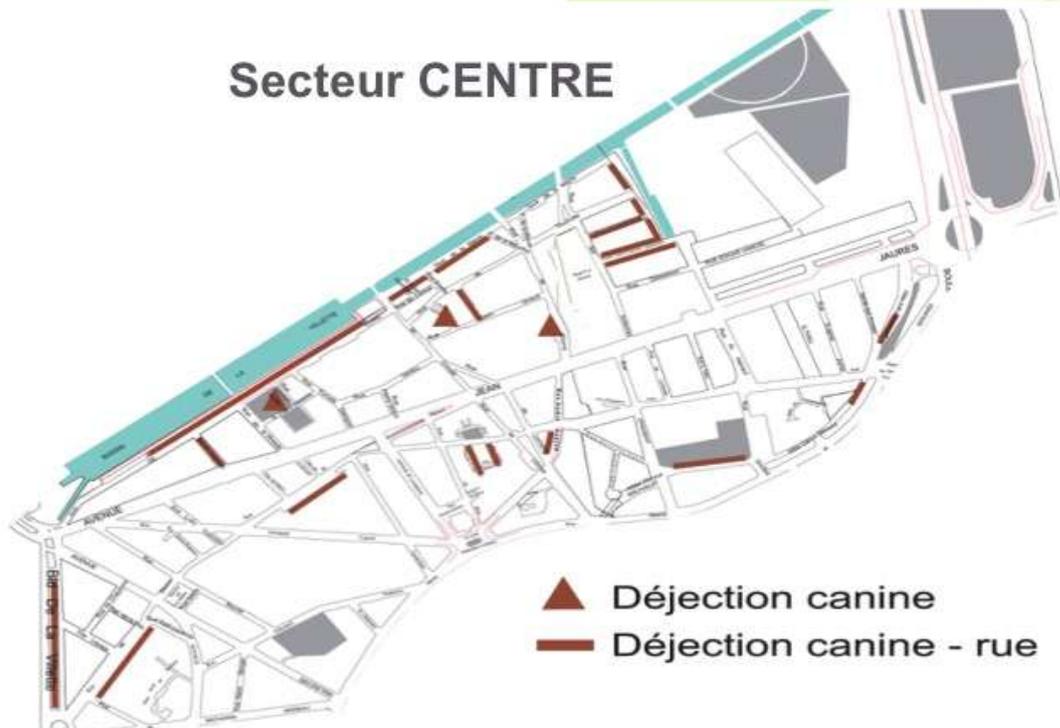
**4) Mégots**



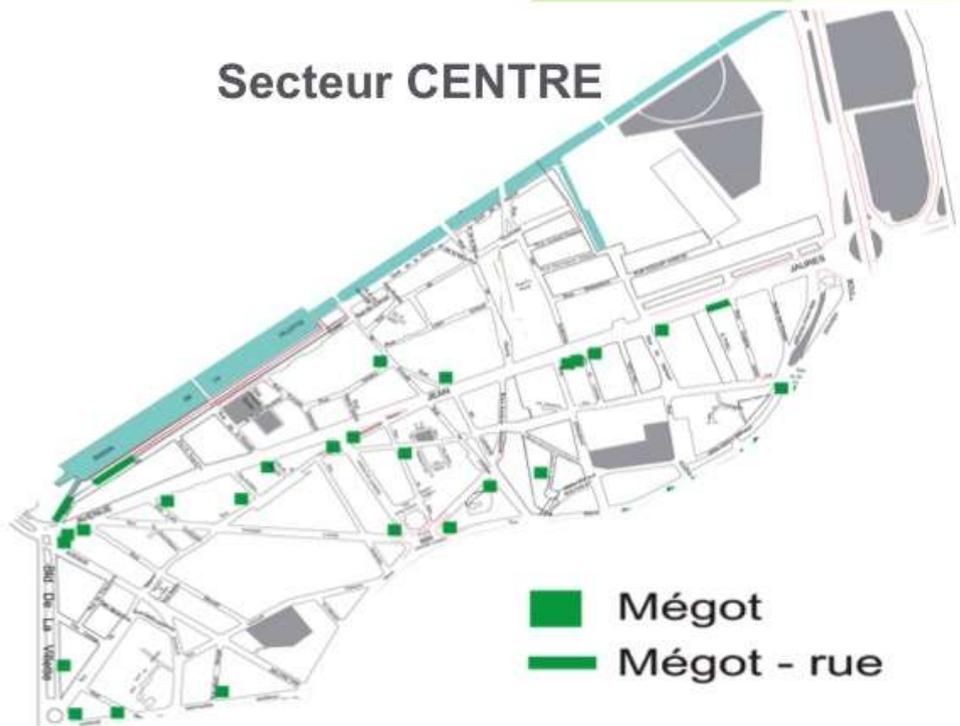
## Secteur CENTRE



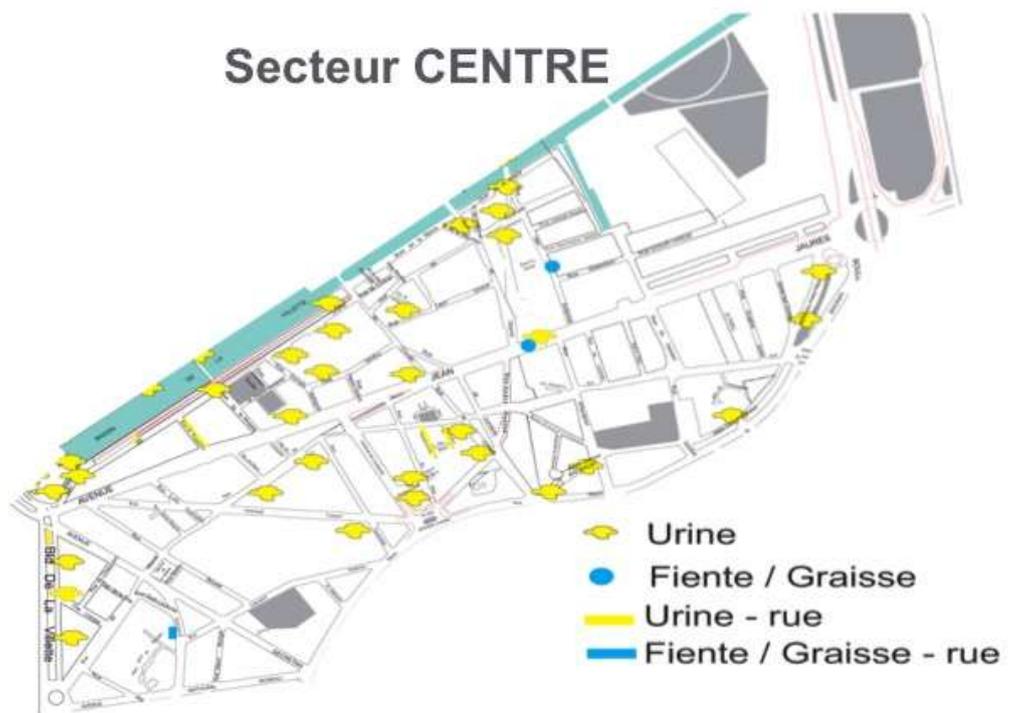
## Secteur CENTRE



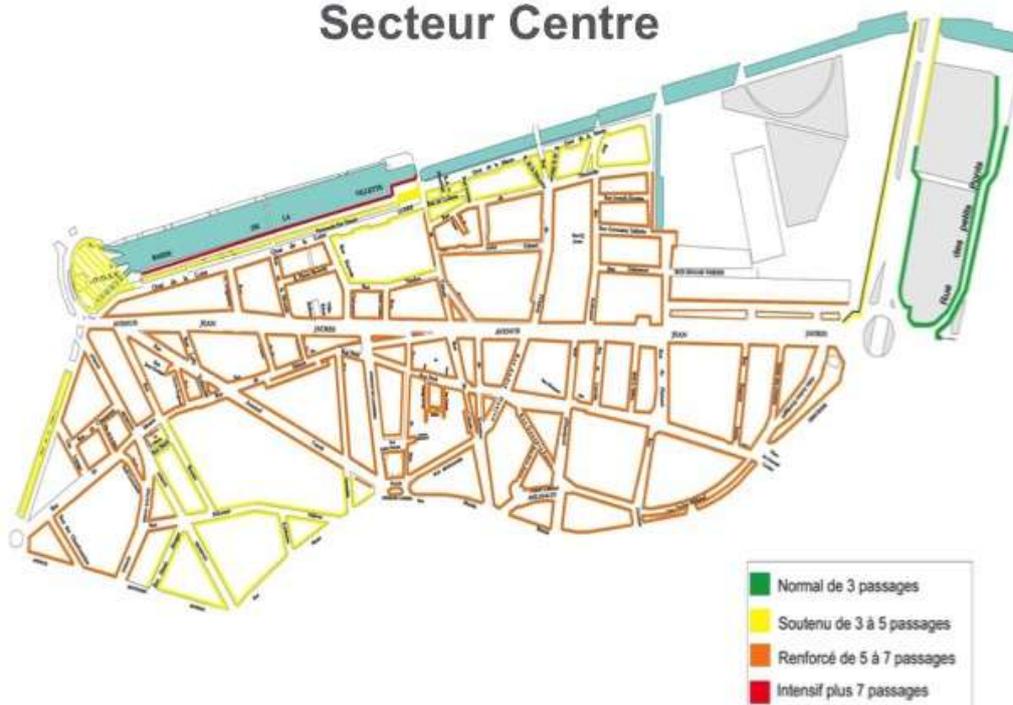
## Secteur CENTRE



## Secteur CENTRE



## Secteur Centre



## Plan d'actions visant la résorption des « points noirs » de malpropreté

→ Il s'agit, pour chacun des 11 quartiers que compte le 19<sup>e</sup> arrondissement, d'éradiquer de façon pérenne trois points noirs et une rue « à déjections canines » par an, cela sur toute la durée du Plan propreté.

En coordination avec la Mairie du 19<sup>e</sup> et avec l'ensemble des services municipaux, de même qu'avec les partenaires locaux adéquats, un panel complet de mesures sera déployé (nettoyage / sensibilisation / verbalisation / aménagements éventuels) pour traiter durablement ces points.

**Un bilan de la résorption en cours sera réalisé à mi-parcours du Plan propreté (2018) et présenté au Conseil d'arrondissement.**